

L'INFOLETTRE DU STTRC

19 AVRIL 2021

(514) 842-4020 OU (888) 842-4020 SCRC@SCRC.QC.CA

DES NOUVELLES DU COMPTEUR

Lors de l'envoi par Radio-Canada de la liste du compteur unique, plusieurs membres ont constaté que leurs congés n'avaient pas été pris en compte pour le calcul du nombre de jours permettant d'établir leur priorité d'appel. Comme l'article 22 de notre convention collective spécifie que l'ancienneté s'accumule lors des congés autorisés par l'employeur, le syndicat a demandé que la liste soit corrigée.

L'employeur accepte d'inclure tous les congés rétroactivement à la date de signature de la convention collective, le 15 octobre 2018. Le compteur sera modifié pour en tenir compte dans le cas de toutes les personnes qui sont dans cette situation, qu'elles l'aient mentionné ou pas.

Le syndicat a tenté de faire reconnaître les jours antérieurs des ex-SCRC et des ex-STARF. Les conventions antérieures ne le permettent pas, aucune disposition de l'actuelle convention collective ne le prévoit et l'employeur refuse de le faire.

ADN de Radio-Canada la crise en lumière

Cette semaine, Michel Bissonnette nous a présenté les résultats d'une étude sur l'ADN de Radio-Canada. Le diagnostic tombe comme un coup de massue : le patient Radio-Canada est malade, son ADN est pourri, grugé par l'exclusion, la discrimination, les biais inconscients – oui, encore eux – et la violence psychologique qui vient avec des gestionnaires mal sélectionnés, mal formés, pressés par la lourde

machine radio-canadienne qui n'arrête jamais. Plus qu'un coup de barre ou une rénovation cosmétique pleine des mots clics du moment, le malade a besoin d'un traitement choc, une thérapie longue et difficile qui changera le système au complet. Et ça presse, parce que la maladie progresse rapidement. L'étude sur l'ADN de Radio-Canada visait à faire le portrait du radio-canadien moyen. Les dirigeants pensaient recevoir un rapport au ton bon enfant, révélant un personnel engagé, fidèle, passionné. Ils ont plutôt reçu un rapport accablant, un coup de poing de réalisme détaillant toutes les barrières, la discrimination, les agressions, grandes et petites, toute la laideur que nos membres nous rapportent depuis des années et que la direction refuse d'entendre. M. Bissonnette a annoncé un plan d'action à l'image de Radio-Canada : un comité, un expert externe, un gestionnaire de plus. Ce sont toutes des solutions qui ont été tentées par le passé sans succès, mais les ornières sont profondes et il semble difficile d'en sortir. Ça va en prendre beaucoup plus pour sauver le patient et on va continuer de se battre pour que les choses changent pour de bon, et pour que nous fassions partie du processus. Le seul point positif de l'étude, c'est vous : nos membres sont fiers de travailler pour Radio-Canada et de la qualité du travail qu'ils font, ils se sentent utiles et croient en la mission. Vous êtes le cœur et l'âme de notre société d'État. Il est grand temps que nos dirigeants le reconnaissent.



À voir en page 2

- RCI : La direction nous a menti, faut-il s'en surprendre?
- Un peu moins de courriels du syndicat...
- Renouvellement de la convention: une première consultation
- Augmentation de la violence contre nos membres sur le terrain

AUGMENTATION DE LA VIOLENCE CONTRE NOS MEMBRES SUR LE TERRAIN

Des membres du STTRC ont été victimes de violence verbale et physique lors de récentes manifestations contre le couvre-feu, dans un contexte où l'hostilité envers les médias est en croissance. À la suite de représentations du syndicat, l'employeur a promis de mettre en place une série de mesures pour que les équipes sur le terrain puissent travailler en sécurité. Plusieurs élus du bureau syndical sont en contact constant avec la direction et avec les membres pour veiller à ce que ces mesures soient respectées. Nous organisons lundi deux réunions Zoom, une à midi (ID de réunion : 943 7356 4281, Code : 907267) et une à 19 heures (ID de réunion : 966 2396 2386; Code : 547304), pour connaître vos préoccupations quant à votre sécurité lors de ce type de tournage.

RCI : LA DIRECTION NOUS A MENTI, FAUT-IL S'EN SURPRENDRE?

La peine de mort annoncée en décembre à la plupart des collègues de Radio Canada International (13 postes permanents et 3 contractuels supprimés), qui devait s'exécuter le 1er avril, est à nouveau reportée, au moins jusqu'au 14 mai. Comment dire à quel point cela sent l'improvisation de la part de patrons qui manifestent peu de considération pour les employés de RCI? Mais il y a pire. Depuis décembre, la direction affirme que les modifications annoncées respectent le mandat de RCI. Or, un projet de loi à l'étude (C-10) contient un changement au mandat de RCI qui expose clairement les mensonges de la direction. La loi actuelle oblige Radio-Canada à fournir un service international et cette obligation fait partie des conditions de sa licence. Cette condition disparaît dans les modifications proposées de cet article. Cela confirme que la décision de s'adresser dorénavant à certaines communautés installées aux Canada contrevient aux conditions actuelles de licence. Si quelqu'un d'une autre unité ou d'un autre titre d'emploi effectue certaines tâches normalement attribuées à votre titre d'emploi sans que cela fasse l'objet d'une entente formelle, veuillez le signaler à Jean Lemieux, Christian Paul et Josianne Létourneau à l'adresse suivante: PIU@scrc.qc.ca.

Renouvellement de la convention: une première consultation

Le comité de négociation mène actuellement une première consultation auprès des membres à l'aide d'un sondage. La période pour y répondre a été prolongée jusqu'au 22 avril. Les réponses, que le comité souhaite nombreuses, vont permettre de préciser les enjeux de la prochaine négociation. Ce premier portrait de nos attentes servira de base à une tournée des sections en visioconférence qui se déroulera au cours des prochaines semaines. Les premières journées de travail ont permis aux membres du comité de mesurer l'ampleur de la tâche, et surtout, l'importance de bien faire la consultation et de multiplier les échanges avec le plus grand nombre de membres possibles. Une façon polie de vous dire à quel point vous avez tous et toutes un rôle primordial à jouer pour qu'on s'assure d'avoir le meilleur projet de convention. Après, il ne restera qu'à le négocier...

Un peu moins de courriels du syndicat...

Après l'assemblée générale, nous allons cesser d'envoyer un avis à votre adresse radio-canadienne lorsque nous vous écrivons à votre adresse personnelle. Si vous n'avez toujours pas fourni d'adresse courriel personnelle, vous pouvez le faire en tout temps en écrivant à scrc@scrc.qc.ca (même chose si vous changez d'adresse ou de numéro de téléphone). Au cours des dernières semaines, le volume de courriels envoyés par le syndicat a été assez imposant, en prévision de l'assemblée générale et avec la transition vers l'envoi des courriels à vos adresses personnelles. Vous avez reçu entre autres un courriel vous indiquant si votre statut était en règle ou non. Nous envoyons ce type de courriels avant des événements comme les assemblées générales ou les élections, qui sont réservés aux membres ayant signé leur carte d'adhésion au syndicat.